



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 août 2013  
Français  
Original: anglais

---

### Comité des droits économiques, sociaux et culturels

#### Cinquante et unième session

4-29 novembre 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté

#### Note du Secrétaire général

1. La cinquante et unième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, créé en application de la résolution 1985/17 du Conseil économique et social, se tiendra du 4 au 29 novembre 2013, à l'Office des Nations Unies à Genève (Palais Wilson). La 1<sup>re</sup> séance s'ouvrira le lundi 4 novembre 2013 à 10 heures.
2. L'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Comité et les annotations y relatives figurant ci-après ont été établis par le Secrétaire général, conformément à l'article 4 du Règlement intérieur du Comité.
3. L'attention des États parties est appelée en particulier sur les annotations au point 6, où sont énumérés les rapports dont le Comité sera saisi à sa cinquante et unième session et à ses sessions ultérieures.

## Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Organisation des travaux.
3. Questions de fond concernant la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
4. Suite donnée à l'examen des rapports soumis conformément aux articles 16 et 17 du Pacte.
5. Relations avec les organismes des Nations Unies et les autres organes conventionnels.
6. Examen des rapports:
  - a) Rapports soumis par les États parties conformément aux articles 16 et 17 du Pacte;
  - b) Rapports soumis par les institutions spécialisées conformément à l'article 18 du Pacte.
7. Présentation de rapports par les États parties conformément aux articles 16 et 17 du Pacte.
8. Formulation de suggestions et de recommandations de caractère général fondées sur l'examen des rapports soumis par les États parties au Pacte et par les institutions spécialisées.
9. Questions diverses.

## Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Aux termes de l'article 5 du Règlement intérieur du Comité, l'adoption de l'ordre du jour constitue le premier point de l'ordre du jour d'une session, sauf dans le cas où les membres du Bureau doivent être élus conformément à l'article 14. Aux termes de l'article 6 du Règlement intérieur, le Comité peut réviser l'ordre du jour au cours d'une session et, s'il y a lieu, ajouter, supprimer ou ajourner des points.

### 2. Organisation des travaux

Conformément à l'article 8 de son règlement intérieur, le Comité examine au début de chaque session les questions d'organisation appropriées, y compris le calendrier de ses réunions. À cet égard, l'attention est appelée sur le programme de travail provisoire pour la session, contenu dans le présent document et élaboré par le Secrétaire général en consultation avec le Président du Comité et conformément à l'usage établi.

### **3. Questions de fond concernant la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**

Conformément à l'article 65 de son règlement intérieur, le Comité peut rédiger des observations générales fondées sur les différents articles et les différentes dispositions du Pacte en vue d'aider les États parties à s'acquitter des obligations qui leur incombent en matière d'établissement de rapports. Le Comité a décidé à sa quatorzième session (28 avril-17 mai 1996) qu'à partir de sa quinzième session, les discussions concernant la mise en œuvre du Pacte (journées de débat général, examen et adoption d'observations générales, méthodes de travail, documents soumis par des ONG, etc.) se dérouleraient au titre de ce point de l'ordre du jour.

Pendant la session, le Comité débattera des méthodes de travail, des observations générales en cours de rédaction et de questions diverses.

### **4. Suite donnée à l'examen des rapports soumis conformément aux articles 16 et 17 du Pacte**

À ses précédentes sessions, le Comité a systématiquement abordé la question du suivi et conserve la question de la suite donnée aux observations finales précédentes en tant que point à débattre avec les délégations pendant le dialogue qui se tiendra lors de l'examen des rapports périodiques ultérieurs.

### **5. Relations avec les organismes des Nations Unies et les autres organes conventionnels**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité continuera d'examiner, comme il le lui a été demandé, les questions découlant de la réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont la dernière s'est tenue du 20 au 24 mai 2013. Les documents ayant trait à cette réunion sont actuellement mis à la disposition des membres du Comité. Les membres seront par ailleurs informés des activités ayant trait à leurs travaux entreprises par d'autres organes conventionnels.

### **6. Examen des rapports**

#### **a) Rapports soumis par les États parties conformément aux articles 16 et 17 du Pacte**

En application du paragraphe 2 de l'article 61 de son règlement intérieur, le Comité examine normalement les rapports soumis par les États parties en vertu de l'article 16 du Pacte dans l'ordre dans lequel ils ont été reçus par le Secrétaire général. Les représentants des États parties qui soumettent un rapport ont le droit d'assister aux séances du Comité consacrées à l'examen dudit rapport; ils doivent être en mesure de faire des déclarations sur les rapports soumis par leur gouvernement et de répondre aux questions que peuvent leur poser les membres du Comité.

En application du paragraphe 2 de l'article 62 du Règlement intérieur du Comité, le Secrétaire général a, par des notes verbales, notifié aux États parties la date d'ouverture et la durée de la cinquante et unième session du Comité et les a invités à envoyer des représentants pour assister aux séances du Comité au cours desquelles leur rapport devrait être examiné. Le Secrétaire général a, en consultation avec le Président du Comité, établi le calendrier provisoire d'examen de ces rapports.

Au 15 juillet 2013, le Secrétaire général avait reçu les 49 rapports énumérés ci-après, qui étaient en attente d'examen par le Comité. Les rapports des États parties qui doivent être examinés aux cinquante-deuxième (avril/mai 2014) et cinquante-troisième (novembre 2014) sessions du Comité sont signalés comme tels dans la dernière colonne des tableaux ci-après. Les rapports qui seront examinés à des sessions ultérieures du Comité sont les sept ou huit rapports que le Comité a reçus ensuite. À titre exceptionnel, le Comité examinera 10 rapports à ses cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions. Les rapports seront examinés, en principe, dans l'ordre chronologique dans lequel ils lui sont parvenus. Le calendrier de leur examen par le Comité à sa cinquante-troisième session et à ses sessions ultérieures est soumis à son approbation.

Les tableaux ci-après n'incluent pas les États parties qui ont été priés de soumettre un rapport dans un certain délai, faute de quoi le Comité entreprendrait d'examiner la situation des droits économiques, sociaux et culturels sur leur territoire, même en l'absence de rapport.

<i>Rapports initiaux</i>	<i>Cote</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Examen prévu pour</i>
1. Burundi	E/C.12/BDI/1	16 janvier 2013	30 juin 1992	
2. Djibouti (rapport initial et deuxième rapport périodique)	E/C.12/DJI/1-2	21 juillet 2010	30 juin 2009	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
3. Gabon	E/C.12/GAB/1	26 octobre 2011	30 juin 1990	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
4. Gambie	E/C.12/GMB/1	9 mai 2012	30 juin 1990	
5. Indonésie	E/C.12/IDN/1	20 janvier 2012	22 mai 2007	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
6. Monténégro	E/C.12/MNE/1	26 décembre 2011	30 juin 2008	
7. Thaïlande	E/C.12/THA/1	22 août 2012	30 juin 2002	
8. Ouganda	E/C.12/UGA/1	6 décembre 2012	30 juin 1990	
<i>Deuxièmes rapports périodiques</i>	<i>Cote</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Examen prévu pour</i>
9. Albanie (deuxième et troisième rapports périodiques)	E/C.12/ALB/2-3	9 avril 2010	30 juin 2009 30 juin 2014	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
10. Arménie	E/C.12/ARM/2	8 juillet 2011	30 juin 2000	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
11. Bosnie-Herzégovine	E/C.12/BIH/2	9 août 2010	30 juin 2010	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
12. Chine (deuxième rapport périodique)	E/C.12/CHN/2	30 juin 2010	30 juin 2010	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
Hong Kong (Chine) (troisième rapport périodique)	E/C.12/CHN-HKG/3			

<i>Deuxièmes rapports périodiques</i>	<i>Cote</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Examen prévu pour</i>
Macao (Chine) (deuxième rapport périodique)	E/C.12/CHN-MAC/2			
13. République tchèque	E/C.12/CZE/2	30 novembre 2010	30 juin 2007	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
14. Égypte (deuxième à quatrième rapports périodiques)	E/C.12/EGY/2-4	11 mai 2010	30 juin 1995 30 juin 2000 30 juin 2005	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
15. Grèce	E/C.12/GRC/2	31 août 2012	30 juin 2009	
16. Guyana (deuxième à quatrième rapports périodiques)	E/C.12/GUY/2-4	10 septembre 2012	30 juin 2000	
17. Kenya (deuxième à cinquième rapports périodiques)	E/C.12/KEN//2-5	1 <sup>er</sup> juillet 2013	30 juin 2013	
18. Koweït	E/C.12/KWT/2	31 mars 2010	30 juin 2009	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
19. Kirghizistan (deuxième et troisième rapports périodiques)	E/C.12/KGZ/2-3	3 avril 2012	30 juin 2005 30 juin 2010	
20. Lituanie	E/C.12/LTU/2	1 <sup>er</sup> février 2010	30 juin 2009	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
21. Monaco (deuxième et troisième rapports périodiques)	E/C.12/MCO/2-3	26 mai 2011	30 juin 2009	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
22. Serbie	E/C.12/SRB/2	24 mars 2011	30 juin 2010	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
23. Slovénie	E/C.12/SVN/2	22 juin 2011	30 juin 2010	
24. Soudan	E/C.12/SDN/2	27 juillet 2012	30 juin 2003	
25. Tadjikistan (deuxième et troisième rapports périodiques)	E/C.12/TJK/2-3	22 septembre 2011	30 juin 2011	
26. Ouzbékistan	E/C.12/UZB/2	2 juillet 2010	30 juin 2010	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
27. Viet Nam (deuxième à quatrième rapports périodiques)	E/C.12/VNM/2-4	15 septembre 2011	30 juin 1995 30 juin 2000 30 juin 2005	

**E/C.12/51/1**

---

<i>Troisièmes rapports périodiques</i>	<i>Cote</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Examen prévu pour</i>
28. El Salvador (troisième à cinquième rapports périodiques)	E/C.12/SLV/3-5	5 janvier 2011	30 juin 2010	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)
29. Guatemala	E/C.12/GTM/3	16 décembre 2011	30 juin 2008	
30. Irlande	E/C.12/IRL/3	7 mai 2012	30 juin 2007	
31. Népal	E/C.12/NPL/3	12 juillet 2011	30 juin 2011	
32. Roumanie (troisième à cinquième rapports périodiques)	E/C.12/ROU/3-5	15 novembre 2011	30 juin 1994 30 juin 1999 30 juin 2004	
33. Venezuela (République bolivarienne du)	E/C.12/VEN/3	29 mai 2012	30 juin 2006	
34. Yémen	E/C.12/YEM/3	11 juillet 2013	30 juin 2013	

---

<i>Quatrièmes rapports périodiques</i>	<i>Cote</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Examen prévu pour</i>
35. Autriche	E/C.12/AUT/4	28 juillet 2010	30 juin 2010	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
36. Bélarus (quatrième à sixième rapports périodiques)	E/C.12/BLR/4-6	19 novembre 2010	30 juin 2009	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
37. Belgique	E/C.12/BEL/4	9 juillet 2010	30 juin 2010	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013
38. Chili	E/C.12/CHL/4	21 mars 2012	30 juin 2009	
39. France	E/C.12/FRA/4	23 mai 2013	30 juin 2011	
40. Iraq	E/C.12/IRQ/4/	22 mai 2013	30 juin 2000	
41. Mongolie	E/C.12/MNG/4	22 février 2012	30 juin 2009	
42. Maroc	E/C.12/MAR/4	24 janvier 2013	30 juin 2009	
43. Paraguay	E/C.12/PRY/4	6 octobre 2011	30 juin 2011	
44. Portugal	E/C.12/PRT/4	31 janvier 2011	30 juin 2005	

---

<i>Cinquièmes rapports périodiques</i>	<i>Cote</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Examen prévu pour</i>
45. Italie	E/C.12/ITA/5	9 août 2012	30 juin 2009	
46. Norvège	E/C.12/NOR/5	28 juin 2010	30 juin 2010	Cinquante et unième session, novembre/décembre 2013

---

<i>Sixièmes rapports périodiques</i>	<i>Cote</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Examen prévu pour</i>
47. Canada	E/C.12/CAN/6	17 octobre 2012	6 juin 2010	

---

<i>Sixièmes rapports périodiques</i>	<i>Cote</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Examen prévu pour</i>
48. Finlande	E/C.12/FIN/6	15 juillet 2011	30 juin 2010	
49. Ukraine	E/C.12/UKR/6	21 juin 2011	30 juin 2011	Cinquante-deuxième session (avril/mai 2014)

**b) Rapports soumis par les institutions spécialisées conformément à l'article 18 du Pacte**

Conformément à l'article 67 de son règlement intérieur, le Comité a pour tâche d'examiner les rapports soumis par les institutions spécialisées en application de l'article 18 du Pacte.

En vertu de l'article 68 du Règlement intérieur, les représentants des institutions spécialisées intéressées peuvent faire des déclarations sur des questions liées au domaine de compétence de leur organisation. Le Secrétaire général a invité les institutions spécialisées intéressées à désigner des représentants qui feront part d'informations au Comité.

Le Comité sera saisi, en temps voulu, de tout rapport reçu des institutions spécialisées en application de l'article 18 du Pacte.

**7. Présentation de rapports par les États parties conformément aux articles 16 et 17 du Pacte**

Conformément au paragraphe 1 de l'article 59 de son règlement intérieur, le Comité examine à chaque session la situation en ce qui concerne les rapports à soumettre en application des articles 16 et 17 du Pacte et peut formuler des recommandations appropriées dans son rapport au Conseil, y compris des recommandations tendant à ce que le Secrétaire général envoie des rappels aux États parties qui n'ont pas encore fait parvenir leurs rapports. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité sera saisi du document ci-après:

Note du Secrétaire général sur les États parties au Pacte et l'état de la présentation des rapports (E/C.12/51/2).

**8. Formulation de suggestions et de recommandations de caractère général fondées sur l'examen des rapports soumis par les États parties au Pacte et par les institutions spécialisées**

Conformément à l'article 64 de son règlement intérieur, le Comité voudra peut-être formuler des suggestions et des recommandations de caractère général fondées sur l'examen qu'il aura fait des rapports présentés par les États parties et des rapports présentés par les institutions spécialisées, afin d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités, notamment celles qui découlent des articles 21 et 22 du Pacte. Le Comité jugera peut-être bon également de soumettre au Conseil, pour examen, des suggestions concernant les articles 19, 22 et 23 du Pacte.

**9. Questions diverses**

À sa vingt et unième session (1999), le Comité a décidé d'inscrire à son ordre du jour un point permanent intitulé «Questions diverses», au titre duquel il pourrait examiner toute question sortant du champ des autres points permanents de l'ordre du jour.

## Programme de travail provisoire de la cinquante et unième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (4-29 novembre 2013)

### Première semaine: 4-8 novembre 2013

#### Lundi 4 novembre

29 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 1	Adoption de l'ordre du jour
		Point 2	Organisation des travaux
		Point 7	Présentation de rapports par les États parties conformément aux articles 16 et 17 du Pacte
	(privée)	Point 9	Questions diverses
		Points 3 et 5	Relations avec les organismes des Nations Unies et les autres organes conventionnels
30 <sup>e</sup> séance	(publique/privée)	Points 3 et 5	Réunions avec les partenaires

#### Mardi 5 novembre

31 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Koweït
32 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Koweït ( <i>suite</i> )

#### Mercredi 6 novembre

33 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Albanie
34 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Albanie ( <i>suite</i> )

#### Jeudi 7 novembre

35 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Belgique
36 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Belgique ( <i>suite</i> )

#### Vendredi 8 novembre

37 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Bosnie-Herzégovine
38 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Bosnie-Herzégovine ( <i>suite</i> )

### Deuxième semaine: 11-15 novembre 2013

#### Lundi 11 novembre

39 <sup>e</sup> séance	(publique/privée)	Points 3 et 5	Réunions avec les partenaires
40 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Djibouti (rapport initial)

#### Mardi 12 novembre

41 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Djibouti ( <i>suite</i> )
42 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Djibouti ( <i>suite</i> )

**Mercredi 13 novembre**

43 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Bélarus
44 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Bélarus ( <i>suite</i> )

**Jeudi 14 novembre**

45 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Égypte
46 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Égypte ( <i>suite</i> )

**Vendredi 15 novembre**

47 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports
48 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports

**Troisième semaine: 18-22 novembre 2013****Lundi 18 novembre**

49 <sup>e</sup> séance	(publique/privée)	Points 3 et 5	Réunions avec les partenaires
50 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Gabon (rapport initial)

**Mardi 19 novembre**

51 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Gabon ( <i>suite</i> )
52 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Gabon ( <i>suite</i> )

**Mercredi 20 novembre**

53 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Autriche
54 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Autriche ( <i>suite</i> )

**Jeudi 21 novembre**

55 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Norvège
56 <sup>e</sup> séance	(publique)	Point 6	Examen des rapports: Norvège ( <i>suite</i> )

**Vendredi 22 novembre**

57 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports
58 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports

**Quatrième semaine: 25-29 novembre 2013****Lundi 25 novembre**

59 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports
60 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports

**Mardi 26 novembre**

61 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports
62 <sup>e</sup> séance	(public)	Point 6	Réunion informelle avec les États

**Mercredi 27 novembre**

63 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports
64 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports

**Jeudi 28 novembre**

65 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports
66 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 6	Examen des rapports

**Vendredi 29 novembre**

67 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 3	Questions de fond concernant la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
		Point 4	Suite donnée à l'examen des rapports soumis conformément aux articles 16 et 17 du Pacte
		Point 8	Formulation de suggestions et de recommandations générales
		Point 9	Questions diverses
68 <sup>e</sup> séance	(privée)	Point 9	Questions diverses
	(publique)		Clôture de la session

---